



# CONSEIL DE QUARTIER

Les Martinets - Le Plateau  
15 novembre 2023



# Votre bureau de quartier



**Michèle  
CHARPENTIER**



**Claudie  
MARGUERIE**



**Amine  
ABDOU**



**Pierre  
CATANÈS**

Courriel : [kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr)  
Objet : CDQ MLP

# ORDRE DU JOUR

- 1 Les sollicitations en cours
- 2 Référendum kremlinois annuel 2023 : Débat avec les groupes politiques qui participent à la campagne
- 3 La mutuelle communale : pourquoi y souscrire ?
- 4 Et si vous organisiez votre propre fête de quartier ?
- 5 Présentation de l'association l'Un Est l'Autre
- 6 A vous la parole !



# Les solicitations en cours

# Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
Un manque de signalétique rue Philippe-Pinel : aire de jeux, aire de fitness, un jardin partagé (La ruche du KB) méconnus des personnes extérieures	Il n'y a pas d'endroit autorisé où l'on peut apposer une plaque. Des recherches de solution sont en cours.
Rue Philippe-Pinel les poteaux escamotables sont en panne depuis le début de la Toussaint. Est-il possible d'avoir une enquête des dégradations ou de remplacer les systèmes existants par des systèmes plus simples et réparables facilement ?	Le système de contrôle d'accès par bornes escamotables a été réparé et remis en fonctionnement (16/10/2023)

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Est-il possible d'ajouter un luminaire au niveau de l'école Benoit-Malon ?</p>	<p>09/11 : Des échanges sont en cours avec CDC – Habitat pour l'amélioration du réseau d'éclairage public dont ils sont propriétaires.</p>
<p>Déplacer le panneau d'affichage libre devant la sortie de parking 8 rue M. Sembat (limite la visibilité)</p>	<p>Réponse Mobilités-Voirie : Une réunion technique avec le prestataire JCDecaux a eu lieu. 2 nouveaux endroits ont été identifiés soit en face soit un peu plus bas. En attente des visuels de Decaux que l'on vous présentera lors du prochain Conseil de quartier. Il sera donc enlevé au moment de la repose en raison de contraintes techniques.</p>
<p>Rue du professeur Bergonié, il y a un fléau dû aux fientes de pigeons sur les fils électriques. Nous n'osons plus marcher sur le trottoir car il n'y a pas de sécurité car il y a pleins d'excréments.</p>	<p>09/11 : La solution à termes serait d'enfouir le réseau, ce qui n'est pas programmé en l'état.</p> <p>Ce type d'intervention s'effectue lorsqu'il y a des opportunités de réaménagement d'une voie (peut-être dans le cadre des renouvellements de canalisation d'eau dont le programme est en cours de détermination).</p> <p>En attendant, les services de la propreté urbaine sont informés.</p>

## Sollicitation

## Réponse de la mairie

Point d'avancement sur le projet en cours d'aménagement de la voirie rue Benoît-Malon incluant les problèmes de vibrations

Dans la continuité des travaux de changement des canalisations d'eau potable qui ont été réalisés cet été, la ville du Kremlin-Bicêtre a sollicité l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour réaménager la rue Benoît-Malon. Des travaux de réaménagement débuteront le 18 septembre pour une durée de 16 semaines.

Le projet a été élaboré avec les habitants du quartier lors d'une réunion publique à laquelle les Kremlinois ont été invités à participer le 30 juin dernier. Le projet, discuté et modifié avec les riverains, permet l'apaisement et le partage de l'espace public avec la création d'îlots végétalisés, d'une piste cyclable montante et descendante, de places de stationnement et des chicanes pour réduire la vitesse et renforcer la sécurité, ainsi que la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Les 4 phases des travaux

Phase 1 : Entre la rue Charles-Gide et la rue des Martinets – Durée 6 semaines

Phase 2 : Entre la rue des Martinets et la rue Mermoz – Durée 2 semaines

Phase 3 : Entre la rue Jean-Mermoz et la rue Professeur-Bergonié – Durée 8 semaines

Phase 4 : Entre la rue Charles-Gide et la rue du Professeur-Bergonié – Durée 3 jours

Pour la sécurité des usagers et le bon déroulement des travaux, des dispositions particulières vont être prises. Retrouvez ci-dessous la réglementation provisoire :

La rue sera fermée à la circulation

Neutralisation du stationnement

Neutralisation des trottoirs à l'avancement du chantier

L'accès aux riverains sera maintenu

La collecte des ordures ménagères sera assurée pendant toute la durée du chantier

Le cheminement piéton sera assuré par la Police municipale de proximité de la ville.

**09/11 : Les travaux d'aménagement de la rue sont en cours et devraient s'achever en fin d'année. Sur l'aspect traitement de la voirie, l'absorption de ces nuisances est censée être réglée par le nouveau revêtement.**

# Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Un nombre de stationnement important les jours de marchés, lié à la diminution de la fréquence des bus de 20 minutes à 30 minutes/ Création d'une navette entre le haut de Bicêtre et le marché les dimanches matin (personnes âgées et absence de bus)</p>	<p>Elle s'arrête sur demande à toutes les stations. On est en train de redéfinir avec l'EPT le futur cheminement de la Valouette et on travaille avec Ile-deFrance Mobilités pour les lignes de bus structurantes.</p>
<p>Verbalisations des stationnements devant école Benoit-Malon. Création d'un dépose-minute possible ?</p> <p>Est-il possible de déplacer la barrière de l'école Benoit-Malon pour la mettre devant le passage piéton ? Verbalisation possible ?</p>	<p>Le déplacement de la barrière devant l'école B. Malon est programmée, elle sera déplacée avant le passage piéton.</p>

Sollicitation	Réponse de la mairie
La rue Léo Lagrange est prise en contre-sens	Une réunion spécifique sera organisée avec les riverains.
Au niveau de l'arrêt de bus Benoit-Malon Martinets, demande d'un abribus supplémentaire.	Les abribus font partis d'un marché global avec JCDecaux. Nous ne pouvons pas implanter un abribus supplémentaire à la demande. Nous avons un nombre limité proposé par Decaux. (15/03)
Il y a continuellement du stationnement gênant rue Philippe-Pinel notamment dû au fait qu'il y ait un accès pompier et devant le Bis ter CDC Habitat et côté pair le 24 ainsi qu'un manque de signalétique rue Philippe Pinel	La situation est due à la dégradation des plots rétractables d'entrée de la voie.
Un manque de sécurité au niveau du Fort : chiens errants et un manque d'éclairage	Réponse Mobilités-Voirie : L'éclairage public autour du Fort dépend du bailleur CDC Habitat, propriétaire de ces parcelles (16/10/2023)

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Création d'un groupe sur le square Edith-Piaf avec un agent de la DST pour définir tous les usages possibles (chiens, personnes âgées, école, enfant, coin repos....)</p>	<p>09/11 : La méthodologie poursuivie actuellement consiste en l'établissement d'une esquisse avec le Bureau d'études pour ensuite entreprendre une concertation fondée sur un plan. Un échange pourra être envisageable en début d'année 2024.</p>
<p>Une concertation est-elle prévue sur plan de circulation du bus pour aller jusqu'à la ligne 14 ?</p>	<p>L'arrivée de la ligne 14 sur la ville en 2024 entraine une réflexion pour adapter les bus en conséquence.</p>
<p>Nous avons une invasion de moustiques au niveau de la ville. Est-ce qu'une intervention est prévue ?</p>	<p>09/11 : Les interventions sur ce type de nuisibles dépendent des services de l'Etat via l'ARS qui a été saisie.</p>
<p>Point d'avancement sur le projet en cours : Aménagement du square Marcel-Sembat</p>	<p>Pour le square Simone Weil, la concertation a pris fin à l'issue du dernier échange le 5 mai dernier avec les habitants. Les études complémentaires en phase dite Pro sont en cours en vue d'une publication du marché de travaux en fin d'année.</p>
<p>Proposer une concertation sur la réouverture des rues au niveau de la station de métro</p>	<p>Réponse Mobilités-Voirie : Le tronçon de la rue Séverine entre Péri et Marcel-Sembat est pris en compte dans l'étude pôle gare. Sa réouverture se fera uniquement dans le sens de circulation Péri vers Sembat. (16/10/2023)</p>
<p>A l'endroit du cabanon électrique, à l'angle des rues Benoît-Malon et Jean Mermoz est-il possible d'agrandir le trottoir et végétaliser pour empêcher d'accéder au bâtiment ?</p>	<p>Cette question est intégrée à la nouvelle rue Benoit-Malon dont les travaux commencent.</p>

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Lampadaire devant le 2-4 rue Jean-Mermoz : un ne fonctionne plus et l'autre reste allumé en journée</p>	<p><u>Réponse Mobilités-Voirie</u> : Les lampadaires de la rue Jean Mermoz dépendent du Bailleur CDC Habitat. (16/10/2023) le bailleur est saisi.</p>
<p>Problème de stationnement gênant Rue Marcel-Sembat les jours de grandes prières alors que c'est également le jour de poubelles. Peut-on étudier la pose de potelets ?</p>	<p><u>Réponse Mobilités-Voirie</u> : Demande de précisions sur la partie de la rue concernée par le problème afin de voir les solutions techniques avec l'EPT GOSB, gestionnaire de la voirie communale. (16/10/2023)</p>
<p>Problème de stationnement gênant Rue Marcel-Sembat les jours de grandes prières alors que c'est également le jour de poubelles. Peut-on étudier la pose de potelets ?</p>	<p><u>Réponse Mobilités-Voirie</u> : Le service transmet immédiatement chaque signalement concernant la Valouette à l'EPT GOSB pour intervention auprès de la RATP. (16/10/2023)</p>
<p>La Valouette ne redescend pas sur la boucle. Expl : ne s'arrête pas devant place Victor-Hugo. C'est très souvent le cas depuis qu'il y a la modification du 131.</p>	<p><u>Réponse Mobilités-Voirie</u> : La gestion de la rue Mermoz dépend du Bailleur CDC Habitat – La Ville a demandé à CDC-Habitat de proposer un projet de réaménagement d'ensemble visant à améliorer les fonctionnalités urbaines, nous sommes en attente de propositions (16/10/2023)</p>
<p>Du 86 jusqu'au 93 rue Jean-Mermoz, on a exactement le problème devant nos sorties de maison en sortie d'école concernant le stationnement gênant ce qui crée de l'incivilité.</p>	<p><u>Réponse Mobilités-Voirie</u> : Une signalétique adaptée aux travaux a été installée par l'entreprise sous la responsabilité de l'EPT GOSB (16/10/2023)</p>

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Concertation ligne 14 : A Sembat on a entendu qu'une ligne de bus qui serait déplacer ? Plan de circulation ? Ouverture du chantier pour redescendre sur Gabriel Péri ? +&gt; Réunion à prévoir sur la réouverture et discussion sur la concertation. =&gt; Inscription de la présentation de la ligne 14. Possibilité d'inviter la DST ?</p>	<p>09/11 : Il pourrait en effet y avoir une permutation de lignes (125 et 323), mais les itinéraires et dessertes seraient maintenus comme actuellement. Ces données sont à l'étude par les services d'IDFM, rien n'est définitif pour le moment.</p>
<p>Problème d'éclairage Edith-Piaf. Un ne fonctionne plus depuis 4 ans d'autant plus c'est un lampadaire au sodium. Est-il possible de faire quelque chose ?</p>	<p>Réponse Mobilités-Voirie : Ce signalement est pris en compte par le service Mobilités-voirie et transmis à l'EPT GOSB pour intervention de maintenance sur les dysfonctionnements constatés. Une modernisation des équipements d'éclairage sera envisageable dans le cadre de la requalification du square (16/10/2023)</p>
<p>Quels commerces sont prévus à la gare de métro ?</p>	<p>L'attribution des commerces relève de la RATP qui propriétaire de l'équipement. La ville a demandé une lisibilité sur les choix qui seront envisagés. A ce jour, la RATP n'a pas porté à la connaissance de la Ville d'éventuels candidats.</p>

# QUARTIER MARTINETS- LE PLATEAU

## LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

1

Organisation à venir d'un groupe de travail pour plus de précisions

**Créer un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre cet îlot de chaleur urbain sous le collège Albert-Cron**

Proposé par Pierre

Coût prévisionnel : 35 000 €



Travaux à venir sur l'ensemble du tronçon

2

**Aménager un espace vert rue Jean Mermoz**

Proposé par Anne

Coût prévisionnel : 22 000 €



3

**Installer des arceaux pour vélos rue Benoît-Malon (côté école maternelle)**

Proposé par conseil de quartier de février 2022

Coût prévisionnel : 4 000 €









# PROJET LAUREAT DU BUDGET PARTICIPATIF 2024



Réalisation d'un atlas de la biodiversité du « haut de Bicêtre » pour faire un inventaire de la faune. Le porteur de projet signale que des aides de l'Office français de la biodiversité (OFB) permettrait de financer à 80 % ce projet.

Installation de nichoirs une fois l'inventaire réalisé.

Proposé par Pierre

**Cout estimé : 50 000 € (hors subvention)**



# Plan de dératisation

## Lieux concernés

Parc de Bicêtre - E. Thomas - Av de Fontainebleau (rondpoint E. Thomas/Rue 14 juillet)- Place JB Clément - Rue Delescluze - Mini-parc Delescluze

**Dates d'intervention :** De novembre 2023 à janvier 2024

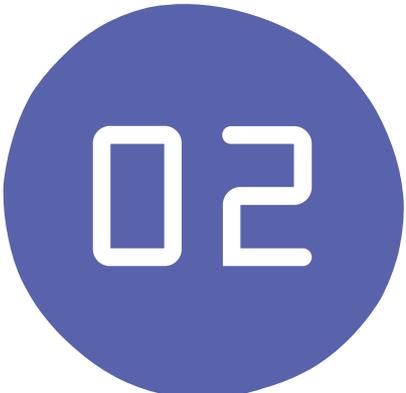
**Coût:** 27 168 €

## Dispositif prévu

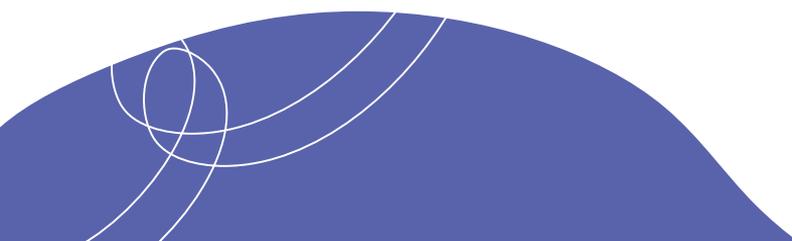
**1ère phase:** diagnostic et d'identification des zones de nidification

**2e phase:** déploiement de 120 à 160 postes d'appât début décembre

**3e phase:** contrôle des postes avec remplissage des appâts, tous les 5/7 jours (suivant les constats effectués au précédent passage)



02



Référendum  
kremloinois  
annuel du 26  
novembre 2023

Référendum kremlinois annuel

Débat avec les groupes  
politiques  
qui participent à la  
campagne

Référendum kremlinois annuel

Groupe  
Le Kremlin-Bicêtre  
en commun

Référendum kremlinois annuel

Groupe  
des élus socialistes  
du Kremlin-Bicêtre

Référendum kremlinois annuel

Groupe pour une ville  
qui nous rassemble, PCF  
et apparentés, tous  
citoyens

03

La mutuelle  
communale,  
pourquoi y  
souscrire ?

# La mutuelle communale en quelques chiffres

282

Kremlinois y ont  
souscrit dont 32  
dans votre  
quartier

38

Permanences  
en mairie  
depuis 2021

3

Formules pour  
couvrir les  
besoins de  
chacun

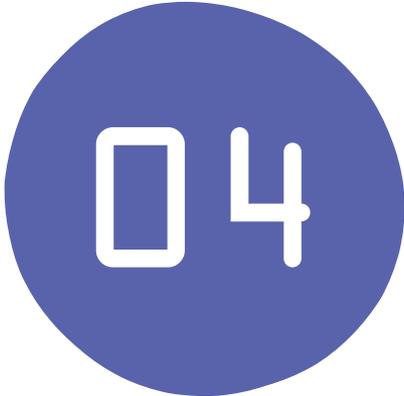
Une vraie solidarité mise en œuvre :

- Plus d'augmentation liée à l'âge après 66 ans !
- Une tarification pour les enfants très attractive

## Les cotisations 2024

Vos cotisations mensuelles par bénéficiaire concerné et par couverture.

Âge de l'adhérent	<b>nuoma</b> L'Initiale mairie	<b>nuoma</b> L'Essentiel mairie	<b>nuoma</b> Confort mairie
<b>Cotisations mensuelles par adulte bénéficiaire (adhérent, conjoint ou concubin)</b>			
de 16 à 35 ans	22,87 €	31,77 €	47,27 €
de 36 à 45 ans	26,80 €	37,23 €	59,92 €
de 46 à 55 ans	35,93 €	49,90 €	71,59 €
de 56 à 65 ans	47,09 €	65,40 €	89,44 €
de 66 ans et plus	57,82 €	80,30 €	109,24 €
<b>Cotisations mensuelles par enfant ou ascendant à charge (gratuité à partir du troisième enfant ou ascendant)<sup>(1)</sup></b>			
Quel que soit l'âge de l'adhérent	12,12 €	15,06 €	17,62 €



04

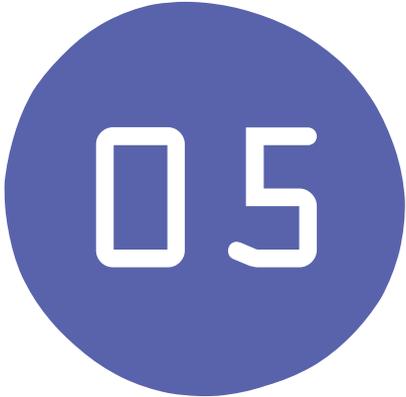
Et si vous  
organisiez votre  
propre fête de  
quartier ?



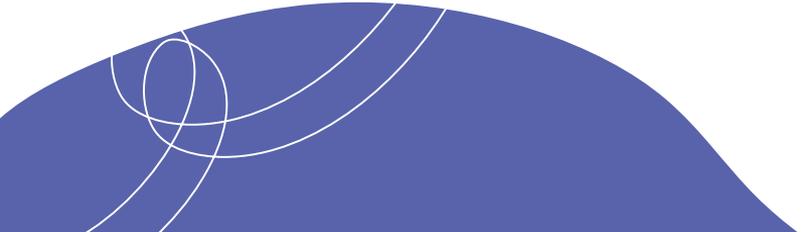
Fête de quartier : créer  
une fête qui vous  
rassemble !

Choisissez le lieu, la date,  
les activités et surtout  
engagez-vous auprès de votre  
bureau de quartier pour  
faire de cette fête une  
réussite !





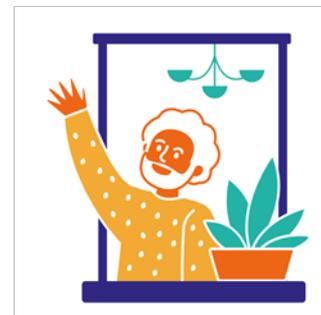
05



# Présentation de l'association l'Un Est l'Autre



# A VOUS LA PAROLE !



# MERCI !

Suivez nous sur nos réseaux sociaux



@villekb